



*Le Directeur de Cabinet
du Président de la République*

N° PDR/CP/BEAR/C002858

Monsieur Patrick HETZEL
Député du Bas-Rhin
Assemblée nationale
126 RUE DE L'UNIVERSITE
75355 PARIS SP 07

Paris, le **21 AVR. 2020**

Monsieur le Député,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance par laquelle vous lui faites part de vos réflexions sur l'hydroxychloroquine dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 que connaît notre pays.

Monsieur Emmanuel MACRON m'a confié le soin de vous remercier de votre démarche et de vous assurer de toute l'attention avec laquelle il en a pris connaissance.

S'agissant de ce traitement, le Haut conseil de santé publique recommande à ce stade de ne pas l'utiliser en l'absence de recommandation à l'exception de formes graves hospitalières, sur décision collégiale des médecins et sous surveillance stricte, alors que d'importantes études cliniques (sur plusieurs milliers de malades en Europe, 800 malades en France) sont en cours pour identifier le ou les traitements les plus efficaces.

Monsieur Olivier VERAN, ministre des solidarités et de la santé, a cependant publié le 26 mars dernier un décret encadrant la prescription de la chloroquine. S'il ne s'agit pas d'une autorisation de mise sur le marché ou d'une utilisation libre, ce décret doit permettre aux équipes hospitalières qui le souhaitent de l'utiliser pour permettre de garantir une poursuite du traitement des patients traités depuis plusieurs années par cette molécule dans les indications de l'autorisation de mise sur le marché (AMM), mais aussi pour encadrer la prescription hors AMM pour les patients graves atteints du Covid-19.

.../...



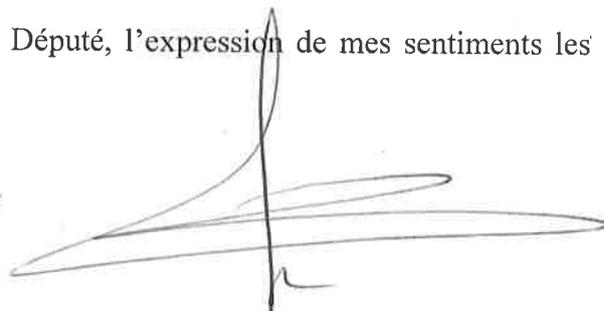
Dans le cadre de rencontres consacrées aux travaux de recherche clinique contre le Covid-19, le Président de la République a par ailleurs rencontré le 9 avril dernier le professeur Didier RAOULT à l'institut hospitalo-universitaire de Marseille. A cette occasion, le Chef de l'Etat a échangé avec le professeur RAOULT sur les tests qui étaient actuellement menés dans son service, ainsi que sur les attentes des résultats liés à ces tests.

Enfin, je puis vous indiquer que le Président de la République a demandé que le stock d'hydroxychloroquine produit par le laboratoire Sanofi, principal fabricant de ce traitement, puisse être sécurisé. Dans l'hypothèse où ce médicament démontrerait son efficacité pour soigner les patients atteints du Covid-19, le laboratoire Sanofi s'est d'ores et déjà mobilisé pour augmenter ses capacités de production et dispose à ce jour d'un stock de 300 000 boîtes. Nous connaissons très prochainement les résultats intermédiaires des études cliniques relatives à l'efficacité de ce traitement, entre autres médicaments prometteurs.

Dans ce contexte, je n'ai pas manqué de faire relayer vos réflexions auprès de Monsieur VERAN afin qu'il en soit informé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,



Patrick STRZODA